Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 39 (2002)

Heft: 1532

Artikel: De l'usage médiatique d'une excitation entretenue

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008739

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De l'usage médiatique d'une excitation entretenue

L'agitation provoquée par la succession d'un Conseiller fédéral est aussi vaine qu'inévitable. Elle nourrit les médias et suscite les règlements de comptes politiques.

epuis l'été déjà les médias brodent inlassablement sur le thème de la succession de Ruth Dreifuss qui, croyait-on, devait démissionner en même temps que Kaspar Villiger. Les moindres bruits de couloir, y compris de pures affabulations, ont donné

Ce grand

échauffement

met aussi de

régler des

en glissant

médiatique per-

comptes internes

quelques peaux

de banane sous

les pieds d'une

candidature

indésirable.

lieu à de savantes analyses. Lorsque l'actualité est calme, pour cause de pause estivale, toute information, toute supposition mérite un titre en gras.

Le jeu des candidatures

Maintenant que la situation est clarifiée, le jeu de piste reprend de plus belle. Les candidatures sont soupe-

sées, leurs chances évaluées. Tel politicien ou magistrate qui n'a jamais évoqué son désir gouvernemental se voit propulser dans le cercle des éligibles. Et les calculs de fleurir à propos des alliances possibles, des possibilités et des incompatibilités relatives au sexe, au parti, à la tendance au sein du parti, au canton. Si untel est élu en décembre, alors tel autre préserve toutes ses chances pour 2003; par contre si un troisième gagne, c'est un autre encore qui se voit barrer la route du Conseil fédéral. Ce grand échauffement médiatique permet aussi de régler des comptes internes en glissant quelques peaux de banane sous les pieds d'une candidature indésirable. Merci aux camarades Franco Cavalli et Werner Carobbio qui ont si élégamment déprécié publi-

quement la papable tessinoise: le cas échéant, l'attaque vaudra à coup sûr quelques voix bourgeoises supplémentaires à Patrizia Pesenti.

Mais au fait, qui s'intéresse vraiment à toutes ces péripéties artificiellement gonflées? En premier lieu le petit monde politique bernois et les personnes concernées. Et bien sûr les jour-

nalistes qui trouvent là matière à copie. Car malgré les efforts médiatiques, l'enjeu reste relativement modeste. Et toutes les mises en scènes ne permettront pas d'atteindre l'intensité dramatique qui caractérise l'élection du président américain ou français, ou même les élections parlementaires dans les pays voisins.

Les leurres de la compétence

Les analystes qui se placent au-dessus de la mêlée plaident

pour un choix fondé sur la seule compétence. Malheureusement personne n'a pu définir les critères pertinents qui traduiraient cette compétence. Dans l'histoire du Conseil fédéral, plus d'un candidat prometteur s'est révélé piètre magistrat. D'ailleurs l'avantage du système collégial est précisément de tolérer membres aux capacités inégales. Il y a quelques années, il était de bon ton de préconiser l'entrée au gouvernement de managers de l'économie privée dont on constate aujourd'hui les faiblesses.

Le 4 décembre, l'Assemblée fédérale fera son choix, résultat de multiples préférences dictées par l'intérêt, l'idéologie, l'affectivité, la tactique ou bien d'autres motifs encore. Une seule chose paraît sûre: la formule dite magique subsistera. Et les espoirs inconsidérés mis dans telle ou tel candidat seront déçus, tiédis par l'inévitable recherche d'un consensus acceptable par le Parlement et le peuple.

Le modeste parcours de Kaspar Villiger

Lorsque Kaspar Villiger reprend le département des finances en 1995, le cours des actions des banques et des assurances monte. Enfin une politique fiscale plus favorable à l'économie, après seize ans de règne socialiste dans ce département. Le nouveau grand argentier annonce la couleur en décrétant un blocage des dépenses sociales.

La suite est connue. Les dépenses sociales ont considérablement augmenté. Mais aussi la dette de la Confédération et la quote-part de l'Etat. L'hebdomadaire *Die Weltwoche* (4 octobre 2002) a fait calculer par l'Institut de recherche conjoncturelle de l'EPFZ quelques indicateurs pour les périodes durant lesquelles Willy Ritschard, Otto Stich et Kaspar Villiger furent ministres des finances. Ce dernier arrive largement en tête aussi bien pour la croissance des dépenses publiques, la croissance des dépenses par rapport au PIB, le déficit budgétaire et l'augmentation des impôts.

Bien sûr, le magistrat radical n'a pas trahi délibérément son programme. Mais il a subi les contraintes de la conjoncture, les exigences du Parlement et le nécessaire rattrapage social d'une Suisse alors en retard.